

## SCIENCES HUMAINES : SENS SOCIAL

Ce numéro rassemble des études sur quelques publications récentes en sciences sociales et en philosophie qui ont une même ambition : chercher le sens de la vie sociale dans l'action humaine et la façon dont les acteurs eux-mêmes la comprennent et la justifient.

**Vincent DESCOMBES**

*En guise d'introduction :  
Science sociale,  
Science pragmatique*

**Nicolas DODIER**

*Agir dans plusieurs mondes*

**Francis CHATEAURAYNAUD**

*Forces et faiblesses de la nouvelle  
anthropologie des sciences*

**Francis KRAMARZ**

*Du marché à l'interaction*

**Jean BAZIN**

*Les fantômes de M<sup>me</sup> du Deffand  
(Exercices sur la croyance).*

**Alain BOUREAU**

*La croyance comme compétence*

**Sebastian Mc EVOY**

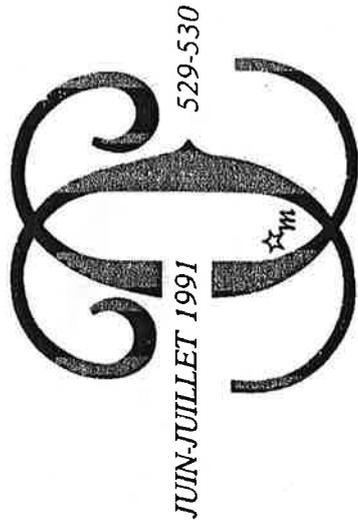
*Rhétorique et sciences sociales*

**Klaus-Dieter ERTLER**

*La sociologie théorique de Niklas  
Luhmann*

**Vincent DESCOMBES**

*Le pouvoir d'être soi*

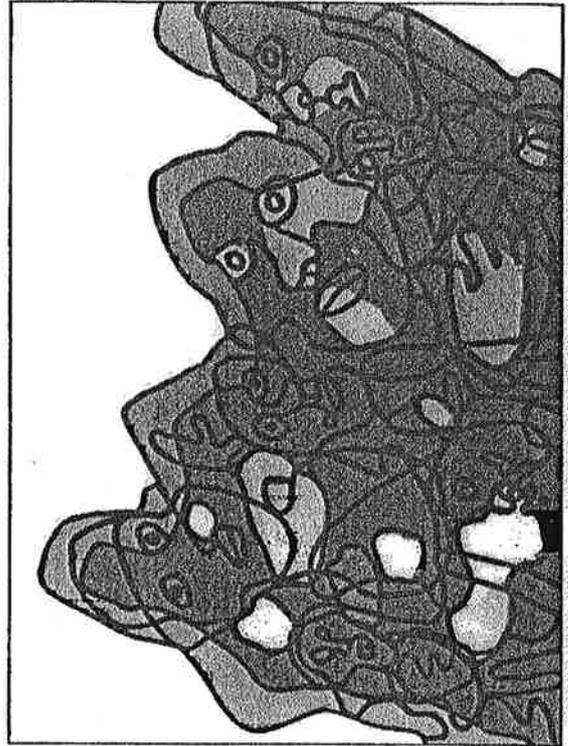


JUIN-JUILLET 1991

529-530

# CRITIQUE

## SCIENCES HUMAINES : SENS SOCIAL



SCIENCES HUMAINES : SENS SOCIAL

CRITIQUE



I.S.S.N. 0011-1600

On nous a dit, par exemple, que la société moderne demande pour être déchiffrée l'application d'un point de vue critique. On a abusé, dans les sciences sociales, de l'idée en soi irréprochable que les données ne prennent sens qu'une fois regardées d'un point de vue déterminé, pour justifier l'imposition d'une théorie arbitraire (...) La cohérence d'un ouvrage dépend alors uniquement de l'auteur. Il est sollicité de construire vaillamment que vaillamment un *système*.

Si au contraire la vie sociale est sens, le système n'est pas à construire, il est *donné*, ou plutôt il y a une cohérence du donné qui peut passer dans l'ouvrage à condition d'être d'abord découverte (...). On vérifie que Tarascon « fait système » (...) aux yeux des Tarasconais eux-mêmes. (*op. cit.*, p. V-VI).

Le point de vue dit « critique » suppose une division invraisemblable de la conscience (des intéressés) et de la théorie (du chercheur). Ce point de vue refuse de chercher le sens des « croyances » des Tarasconais dans ces croyances mêmes. Par elles-mêmes, elles sont inintelligibles : il convient donc de les interpréter en les réduisant à quelque chose de plus tangible. En revanche, le structuralisme de Dumont pose que Tarascon fait système aux yeux des Tarasconais eux-mêmes. S'il y a bien, pour lui aussi, un écart entre la conscience des agents et la théorie, il est d'un autre ordre.

Il y a certes une difficulté, qui peut être très grande dans certains cas. Le sens qu'on s'efforce de restituer est sens *vécu* plus complètement et fondamentalement que sens représenté ou conscient. Pour certaines sociétés, appréhender et traduire ce sens vécu dans le langage de nos représentations conscientes peut sembler d'une difficulté insurmontable. Mais nous progressons dans ce sens. (*ibid.*)

Dire que le sens est à *restituer*, c'est d'abord exclure qu'il soit avant tout à interpréter, si l'on entend par l'interprétation une activité de décryptage ou de démythification. Mais c'est aussi dire qu'il n'est pas immédiatement disponible. Faire passer le sens du statut de sens vécu (ou agi) à celui de sens représenté demande un travail de traduction. Or il y a d'abord une sorte d'incommensurabilité entre les deux idiomes dans lequel le sens social peut nous être donné. On retrouve le problème d'une « logique de la pratique » distincte de la logique de la théorie. A un tel problème, il n'est de solution que progressive et sans doute interminable, celle-là même qu'indiquait Kant : « élargir le champ de l'Anthropologie ».

Vincent DESCOMBES.

## AGIR DANS PLUSIEURS MONDES

LUC BOLTANSKI,  
LAURENT THÉVENOT,  
De la justification ;  
les économies de la grandeur

Paris, Gallimard, 1991,  
485 pages

LUC BOLTANSKI,  
L'amour et la Justice  
comme compétences

Paris, Métailié, 1990,  
382 pages

LAURENT THÉVENOT,  
« L'action qui convient », *in* :  
*Patrick Pharo*  
et *Louis Quéré, éditeurs* :  
Les formes de l'action.  
Sémiotique et sociologie.

Paris, EHESS, 1990  
pages 33-70

Avec l'ensemble des trois ouvrages publiés récemment par Luc Boltanski et par Laurent Thévenot, nous disposons du recul nécessaire pour apprécier l'ouverture théorique ainsi réalisée (1). Nous pouvons en particulier discerner la conception de l'action commune aux différents ouvrages et réfléchir aux voies de recherches qui se profilent dans cette perspective. J'aimerais mentionner ici qu'une percée théorique de Boltanski et de Thévenot réside dans la possibilité qu'ils donnent de voir les actions humaines comme une suite de séquences où les personnes, engagées dans des moments successifs, doivent mobiliser en elles des compétences diverses pour réaliser, au fur et à mesure des rencontres avec les circonstances, une adéquation à la situation présente. Pour décrire ces moments, et comprendre comment les personnes passent de l'un à l'autre, leurs recherches mettent en place une vaste architecture, sous la forme d'un répertoire de régimes

(1) Dans la suite du texte, nous utiliserons les appellations suivantes : DJ (De la justification), AJ (L'Amour et la Justice) et AC (L'Action qui convient).

d'actions : dans le premier ouvrage (DJ) ils proposent d'étudier les « actions justifiées » (« disputées en justice », « paix en justesse ») ; dans l'ouvrage de Boltanski (AJ) l'extension de la démarche se fait vers la « paix en amour » et les « disputées en violence », et dans l'essai de Thévenot vers les différents étages de « l'action-qui-convient » (convenances personnelles, appréciation du convenable, conventions collectives). Au-delà des propriétés spécifiques de chaque régime, qui sont abondamment déployées dans les ouvrages, Boltanski et Thévenot font agir les personnes d'une manière particulièrement originale pour des théoriciens de sciences sociales. En effet, si l'expérience intime d'une tension entre l'existence d'une identité personnelle continue et le passage entre des « états » successifs divers fait partie de la banalité d'un lot commun, dont on peut simplement penser qu'il prend des tonalités diverses selon les personnes, il ne s'était pas trouvé jusqu'à présent de sociologue pour en tenter la systématisation et en entreprendre la description empirique. Je m'intéresserai donc moins aux particularités de constructions successives foisonnantes qu'à la charpente de l'architecture. Je pense que les trois ouvrages ouvrent sur une théorie de la pluralité des mondes d'action. Au-delà de ce qu'elle permet de voir de nouveau dans les actions humaines (§ 1, 2 et 3) cette ligne théorique a des répercussions importantes sur plusieurs plans : les rapports entre la sociologie et la philosophie (§ 4), le statut épistémologique des sciences sociales et ses implications sur la place du sociologue dans la cité (§ 5), le rapport au temps historique (§ 6).

#### 1. L'ENGAGEMENT DANS DES MONDES D'ACTION

Boltanski et Thévenot décomposent le fil des actions en moments. On voit alors les personnes mobiliser, dans chaque situation, des compétences pour faire face à une exigence d'engagement. Elles « basculent dans un état de justice » (AJ, 143), elles « entrent en interaction avec des personnes campées dans un autre état » (AJ, id.), elles « basculent dans un autre type de convention » (AC, 56). « Les personnes que nous suivons dans leurs épreuves sont obligées de glisser d'un monde d'ajustement à un autre, d'une grandeur à une autre en fonction de la situation dans laquelle s'engage » (DJ, 16). Le point de départ, et le cœur de l'architecture, est constitué des moments qu'ils appellent des « disputées en justice ». Ces situations sont la stylisation de ces scènes de la vie au cours desquelles des personnes, en désaccord entre elles, s'appuient sur des principes de justification différents pour argumenter de leurs points de vue et chercher parfois les formes d'un accord légitime.

Transportons-nous par exemple dans une usine de fabrication de fûts métalliques. Un incident survient sur une ligne de production : le chef d'équipe constate que les fûts sortent tout bosselés, il met en cause la compétence d'un ouvrier. Celui-ci proteste, il déclare faire ce qu'il peut, mais les machines, dit-il, se dérèglent car on change constamment de gammes de fûts (leur couleur, leur taille, leur forme, les inscriptions qui y figurent, ...). Selon le chef, les entreprises, maintenant, doivent suivre rapidement les fluctuations du marché, être « au plus près » des clients, et les gens doivent donc savoir s'adapter au plus vite ; le temps n'est plus où un réglage était conçu pour trois mois. Selon l'ouvrier, personne ne peut suivre à ce rythme, lui-même n'en peut plus. Et puis, « le vrai problème, dit-il, n'est pas là, le vrai problème c'est que vous êtes constamment sur mon dos depuis que je suis délégué » ; et l'ouvrier se lance dans une longue diatribe contre l'histoire de la répression patronale dans cette entreprise, et dans d'autres. Le chef traite l'ouvrier de « timbré », affirme que toutes ces histoires de syndicats ne le concernent pas, mais que la prochaine fois que les fûts auront des bosses il en avertira le chef d'atelier. Dans ce genre de dispute, chaque protagoniste mobilise un sens de ce qui est juste. La dynamique de la scène résulte de l'affrontement entre des expressions différentes de ce sens du juste : juger les gens d'après leur compétence, s'aligner sur les lois du marché, dénoncer des conditions de travail insupportables, défendre la démocratie dans l'entreprise.

Le premier ouvrage (DJ) propose de répertorier, dans la société contemporaine, six modèles de justice ou « cités » qui correspondent à autant de manières de définir la « grandeur » des personnes : la cité inspirée dans laquelle la grandeur est acquise par l'accès dans un état de grâce, qui réalise une relation immédiate avec le principe supérieur ; la cité domestique, dans laquelle la grandeur correspond à une place dans un ordre hiérarchisé ; la cité de l'opinion, dans laquelle la grandeur d'une personne dépend entièrement de l'opinion des autres ; la cité civique dans laquelle les liens entre les personnes sont médiatisés par la volonté générale, et où la grandeur suppose l'abandon de l'état de particulier ; la cité marchande dans laquelle les liens entre les personnes sont assurés par les biens rares circulant librement et soumis aux appétits de tous, la grandeur y est liée à l'acquisition de richesses ; la cité industrielle où la grandeur dépend de l'efficacité, qui détermine les capacités professionnelles. Chaque modèle est la transposition, selon une exigence de formalisation commune à toutes les cités, d'un ouvrage majeur de philosophie politique qui

a su poser, avec clarté, les bases d'un ordre juste prétendant à l'universalité, au fondement des argumentations que les personnes déploient généralement pour justifier leur position dans les disputes (2). Ainsi voit-on poindre, dans la scène des fûts, des références complexes, plus ou moins explicites, à la cité industrielle (le jugement selon la compétence), à la cité marchande (considérer que les entreprises, et donc les personnes qui y travaillent, participent à un monde où l'harmonie résulterait d'un ajustement rapide entre l'offre et la demande) à la cité civique (où le bien commun est assuré par l'existence de dispositifs démocratiques de représentation qui prennent en compte les aspirations des citoyens).

Un intérêt du modèle consiste à prendre acte de ce que les personnes doivent s'appuyer sur des objets pour faire valoir la validité de leurs arguments. Seul l'appui sur un monde « commun », et donc sur l'objectivité de ce qui existe entre les personnes permet à celles-ci de montrer que leurs prétentions ne sont pas pur arbitraire, mais qu'elles sont prêtes à s'incliner devant une réalité qui vaut pour tous. Dans la scène des fûts bosselés, nous avons imaginé les personnes en train d'argumenter, par le seul recours au langage. Mais il est rare que des scènes d'action ne s'accompagnent pas de mise à l'épreuve des jugements. Pour apprécier la gravité de l'incident, le chef va regarder l'objet, le palper, montrer les bosses qui le rendent inesthétique, ou mesurer le diamètre des trous pour démontrer l'ampleur des dégâts. L'ouvrier ira peut-être chercher d'autres fûts pour démontrer qu'il n'y a en fait aucune différence avec une série qui part chez le client. Un groupe va se former, bavard et houleux, autour des bosses de quelques échantillons. Des voix s'élèvent, qui demandent que l'on téléphone au client pour qu'il juge l'état des fûts. Pour étayer la mise en cause de la compétence de l'ouvrier le chef ira chercher la pile de fiches d'incidents des jours précédents, et compter combien engagent sa responsabilité. L'ouvrier va prouver sa fatigue en montrant la sueur qui coule sur son front et les tremblements qui agitent encore ses mains, il signalera l'évolution des statistiques d'absentéisme sur cette ligne depuis trois mois : au prochain comité paritaire, il mentionnera les plaintes des ouvriers du secteur, après avoir fait inscrire la question à l'ordre du jour. Dès qu'il s'agit de juger et de trancher, il faut mobiliser des objets.

(2) Boltanski et Thévenot s'appuient sur des ouvrages de Saint Augustin (cité inspirée), Hobbes (cité de l'opinion), Bossuet (cité domestique), Rousseau (cité civique), Adam Smith (cité marchande), Saint-Simon (cité industrielle).

Les personnes, dans ces moments précis de disputes en justice, font donc preuve d'un « sens du commun » (DJ, p. 101 et suivantes), que l'on peut décomposer selon ses deux dimensions : un « sens du naturel » qui consiste à savoir reconnaître, dans une situation donnée, les êtres de l'environnement sur lesquels s'appuyer pour faire valoir son point de vue ; un « sens moral », qui consiste à savoir relier les circonstances de la situation particulière à des exigences générales de justice valant pour tous. Pour que la justification se tienne, il faut que les êtres relevés par la personne soient pertinents par rapport au principe de justice évoqué : on doit pouvoir les affecter sans incongruité à une cité. Par exemple, un instrument de planification est naturellement compatible avec la cité industrielle, mais entre difficilement dans un monde qui se réfère à la cité marchande ; il paraîtrait bizarre que la compétence de l'ouvrier soit tranchée par la tenue d'élections dans l'entreprise, mais ce sera plutôt la réalisation de tests des capacités professionnelles qui feront foi. Boltanski et Thévenot systématisent ce genre d'intuition ordinaire en faisant l'hypothèse qu'à chaque cité correspond un « monde commun », c'est-à-dire la collection des êtres qui peuvent peupler un univers organisé selon l'un des six principes de justice. La notion de « monde commun » fait le lien entre le niveau de raisonnement de la philosophie politique, et le niveau pragmatique de l'action. Boltanski et Thévenot considèrent donc que les personnes sont dotées de « compétences au jugement », c'est-à-dire de la capacité, à la fois cognitive et morale, de discerner, dans une situation donnée, les êtres qui relèvent d'un monde commun associé à l'un des modèles de justice. Autrement dit, elles sont capables de soumettre leur environnement à des « épreuves ». Chaque « monde commun » définit un ensemble d'épreuves légittimes. Par exemple : les élections dans un monde civique, la loi du marché ou l'avis du client dans un monde marchand, le test d'aptitudes professionnelles dans un monde industriel.

Lorsque les personnes s'engagent dans une situation selon l'un des modèles de justice, elles sont soumises à la collection des objets qu'elles sont susceptibles de rencontrer. Mais elles ont en amont la capacité de choisir le genre de cité, et donc de « monde commun », sur lequel elles veulent s'appuyer. Une situation est l'ensemble des êtres présents et potentiellement qualifiables dans tel ou tel monde. Face à cet environnement, la personne peut « accommoder » son regard sur les choses selon qu'elle décide d'engager une épreuve « civique », « marchande », ou « industrielle ». Elle peut également, face aux épreuves déjà engagées par d'autres personnes, rester dans le même monde qu'elles, ou

s'appuyer sur un autre monde. Le modèle propose une géométrie raffinée des figures d'engagements : « dévoiler » ou « entrer dans un différend », en protestant contre la présence cachée d'êtres d'un autre monde ; « ouvrir » ou « fermer les yeux » sur des êtres ; « juger équitablement », en prenant en compte les êtres de différents mondes ; « s'arranger » en relativisant l'importance des principes ; « insinuer » que d'autres êtres sont là, sans l'affirmer ouvertement. Dans la scène des fûts, on voit par exemple que l'ouvrier mobilise tout d'un coup des êtres « civiques » en dévoilant les véritables motifs de sa mise en cause par le chef d'équipe (« c'est parce que je suis un délégué syndical ! »). Le chef d'équipe nie la pertinence de ces êtres dans la manière dont il juge l'ouvrier : les histoires syndicales, dit-il, ne l'intéressent pas.

Dès ce premier travail, qui est globalement une étude du sens ordinaire de la justice, la sociologie de Boltanski et de Thévenot voit l'action comme une suite de moments à travers lesquels les gens doivent passer : disputés en justice, répertoriés méthodiquement selon une combinatoire des confrontations entre les six « mondes communs » ; intervalles de « paix en justesse », dans chacun de ces mondes, lorsque tous les êtres appartiennent au même monde commun, et que personne ne trouble la paix en remarquant et en mobilisant des êtres d'un autre monde. Les deux ouvrages suivant (AJ et AC) vont permettre à chacun des auteurs d'enrichir, selon des voies différentes, ce répertoire des moments en considérant des cas où il n'est pas tenable de présumer que les personnes visent un modèle de justice. L'extension du spectre des moments envisagés correspond à un élargissement des compétences dont on suppose les personnes dotées. D'un côté Boltanski examine les moments où les personnes substituent à la recherche de la justice celle de l'amour, tel qu'il est thématiquement dans la théologie chrétienne sous forme d'« agapé ». Comme pour la justice, une tradition (philosophique ou religieuse) de textes sert à modéliser un régime d'action, en présupposant que les personnes sont capables de le reconnaître et de s'y engager, sans pour autant en faire elles-mêmes la théorie. Dans les moments d'« agapé », contrairement aux actions selon la justice, les choses perdent de leur pertinence. Les personnes sont moins engagées dans des « situations », considérées comme agencements d'objets, que dans des « états » qui assurent à l'action d'être « en agapé ». Le commentateur des Fioretti de Saint François d'Assise en offre un exemple lumineux. Boltanski offre par ailleurs les premiers éléments d'une analyse des moments de « violence », lorsque la dispute n'est pas réglée, comme dans le cas de la justice, par le recours à des

épreuves qui, en qualifiant les êtres, établissent des équivalences entre eux, mais par l'abandon de l'action à des forces étrangères et inconnues. Thévenot entame un autre parcours. Il remplace les actions « justifiées » dans le cadre plus général de « l'action qui convient », c'est-à-dire toute action qui est identifiée en appréciant sa réussite ou son échec. Il montre que l'on peut envisager une gradation du niveau de spécification des actions que l'on attend des personnes : au niveau le plus bas, on trouve le « geste intime », qui est le domaine des « convenances personnelles » où je suis impliqué corporellement dans mon rapport aux choses ; puis on trouve « l'action convenable » qui engage une coordination de l'action avec autrui, mais qui n'exige pas que la désignation commune des choses et de leurs usages ait la même visée de généralité que les « conventions collectives » caractéristiques des actions justifiables.

Une ligne commune des ouvrages est donc de concevoir une pluralité de *mondes d'action*, d'abord explorés comme « mondes communs » associés à des cités (DJ), puis comme forme d'engagement des êtres dans un régime d'« agapé » ou de violence (AJ), puis comme choses jugées à partir de conventions (AC). Les trois ouvrages débouchent sur un modèle général de compétences des personnes. Chacune d'entre elles est supposée capable de reconnaître, dans une situation, les êtres qui relèvent d'un monde, en exerçant un jugement qui prend appui sur une exploration de l'environnement entreprise selon les possibilités et les exigences qu'implique le choix d'un monde d'action, et les êtres qui relèvent de ce monde dans la situation présente. Chaque monde rassemble une collection d'êtres selon une cohérence (un principe de justice, un état d'amour, un type de conventions, etc.), et contient les éléments d'une dynamique interne. Il n'existe pas d'harmonie entre les mondes : être engagé dans l'un puis dans l'autre, traduire les êtres de l'un à l'autre, agencer ensemble des êtres qui relèvent de plusieurs mondes d'action, sont des opérations coûteuses (3).

(3) Ces tensions entre mondes d'action ne correspondent pas aux contradictions entre « normes » ou entre « rôles » auxquelles de nombreuses analyses sociologiques ont consacré des travaux désormais classiques (on pensera par exemple à l'analyse de l'ambivalence des rôles par Merton). Les rôles, les normes, les injonctions, ne sont en effet qu'une fraction parmi la multitude des êtres (personnes, objets, êtres surnaturels, conventions, ...) que les personnes peuvent reconnaître lorsqu'elles agissent dans une pluralité de mondes. Passer d'un régime d'action à un autre est, pourrait-on dire, plus « bouleversant » que d'endosser successivement des rôles différents.

Lorsqu'on est « grand » dans un monde, on est « petit » dans un autre ; les êtres reconnaissables dans l'un n'ont plus d'existence dans un autre ; le langage utilisé dans l'un n'est plus compris dans un autre. L'action relève d'une combinatoire complexe et hasardeuse entre ces différents mondes.

## 2. TEMPORALITÉ PERTINENTE DES ACTIONS ET COMPÉTENCES DES PERSONNES

Travailler sur des situations, des moments, des états, à travers lesquels des personnes circulent, conduit le sociologue à porter l'attention sur des *séquences courtes*. Comme dans la tradition interactionniste (Goffman, Becker, Strauss) ou ethnométrologique (Garfinkel), les « scènes », ces courtes séquences d'action observées dans leur déroulement propre appartiennent d'emblée au champ d'investigation. Rien n'exclut a priori dans le modèle que des personnes restent longtemps dans le même régime, rien n'exclut non plus que le sociologue suive les personnes sur des périodes longues, rien n'exclut enfin que des êtres (des objets, des personnes, des conventions) ne perdurent entre les situations et que le sociologue ne rende compte de cette stabilité. Le sociologue peut étendre la durée pertinente, mais il ne considère pas qu'une durée longue est d'emblée nécessaire pour que son langage puisse s'appliquer. Le type de temporalité pertinent pour une théorie de sciences sociales est très étroitement lié avec les compétences dont les sociologues dotent les personnes qu'ils voient agir. De ce point de vue, l'attention de Boltanski et de Thévenot à la plasticité des personnes tranche avec les paradigmes les plus travaillés jusqu'à présent en sciences sociales, qui mettent l'accent sur une constance intérieure des agents. Cette constance peut signifier que les agents ont des compétences intériorisées dans leur corps, des « dispositions », comme dans le cas de l'anthropologie culturelle, ou de la théorie de l'habitus de Bourdieu. Cette constance peut également signifier que les agents choisissent généralement selon des intérêts qu'il paraît naturel au sociologue d'attribuer à tout individu (satisfaction d'intérêts fondamentaux quasi biologiques, satisfaction d'intérêts « matériels », maximisation systématique d'une utilité, recherche du pouvoir, etc.). On retrouve alors les différents modèles d'acteurs stratégiques ou utilitaristes.

Examinons tout d'abord la temporalité de l'action associée aux théories des « dispositions ». Doté d'un habitus caractéristique de sa place dans l'espace social, ou empreint des schèmes caractéristiques de sa société, l'agent met en œuvre ces compétences stabilisées dans son corps. Les basculements auxquels il est soumis, c'est-à-dire les transformations de ces compétences primor-

diales, sont à l'échelle des transformations en profondeur des propriétés du champ ou de la culture. La temporalité pertinente pour penser des changements significatifs s'appuie sur une durée longue. A la limite, dans le cas de l'étude structurelle et comparée des sociétés (Levi-Strauss), la temporalité et l'action disparaissent du champ de la recherche. Pour être intériorisées, pour être véritablement des « dispositions », les compétences doivent agir à un plan inconscient. Elles n'appartiennent pas simplement au domaine de l'initiative. Elles agissent d'une manière complexe, à la fois comme des « causes » et comme des « motifs ». Il faut donc imaginer un agent à deux niveaux : le niveau des motifs affichés, ou conscients, et le niveau des motifs inconscients, domaine propre des dispositions. A ces deux niveaux correspondent deux temporalités pour l'action : une *temporalité de surface*, qui correspond à un horizon d'action adéquat aux motifs apparents, et une *temporalité de fond* qui correspond aux stratégies inconscientes. Les basculements entre des séquences d'action, constatées par exemple en suivant une personne dans une journée de travail, semblent alors des bruits de surface dont l'intérêt pour le sociologue s'efface devant l'interprétation des visées profondes qui correspondent aux propriétés structurelles du champ ou de la culture. Ce modèle d'intériorisation de compétences entraîne une « *caractérisation* » des personnes. Le sociologue cherche à fixer les « caractères » des agents, c'est-à-dire, pour reprendre la définition de Ricœur : « l'ensemble des dispositions durables à quoi on reconnaît une personne » (4).

Examinons maintenant le modèle, lui aussi beaucoup travaillé par les sciences sociales, d'un acteur agissant, consciemment et systématiquement, selon un panel d'intérêts fondamentaux (5). Ce modèle présente avec le précédent des différences fondamentales qui ont déjà été abondamment commentées et sur lesquelles il n'est pas primordial de revenir ici. Nous mettrons l'accent, au contraire, sur une propriété commune de l'économie intérieure des agents dans les deux modèles. Lorsqu'un sociologue applique l'un ou l'autre des modèles à l'observation des actions, il frac-

(4) *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p. 143.

(5) Voir par exemple les premiers travaux de Goffman, portant sur le maintien d'une façade dans des interactions sociales, la sociologie des organisations influencée par les travaux de Crozier centrée sur l'étude des acteurs faisant des choix stratégiques à l'intérieur de systèmes de relations avec d'autres acteurs, ou, en économie, la modélisation de l'équilibre qui s'instaure entre des individus cherchant à acquérir des biens.

tionne les motifs d'agir en deux plans : d'un côté les motifs apparents, de l'autre les motifs réels. Dans le modèle des dispositions, ce fractionnement établit le partage entre le conscient et l'inconscient. Dans le deuxième modèle, l'attention de l'acteur stratégique pour les péripéties du moment présent, ce qu'il affiche de ses intentions, de ses raisons d'agir, ne peuvent être compris que par rapport à un plan d'action plus large. L'acteur garde en son for intérieur une visée plus conforme à ses intérêts personnels que la façade qu'il présente à autrui. Dans la sociologie de Goffman, l'acteur gère au cours de la scène les impressions qu'il suscite chez autrui dans l'espoir de servir ses buts. Crozier, pour sa part, dote son acteur d'un souhait intime de conquête du pouvoir, qui détermine les positions qu'il affiche dans le cours des actions. Du point de vue du sociologue, la temporalité pertinente de l'action doit être méthodiquement cherchée au-delà des apparences d'un horizon immédiat. Le moment présent sert une stratégie. L'anticipation est première par rapport à des intentions immédiates qui n'en sont que des jalons bien compris. Les « vrais enjeux » sont derrière le voile de l'apparence.

Les efforts que les sciences sociales, et principalement la sociologie, ont entrepris pour raffiner ces modèles d'acteurs et les documenter par un travail empirique, expliquent pour une grande part qu'elles aient souvent considéré que l'horizon véritable des actions doit toujours être cherché au-delà d'un horizon immédiat sans dignité théorique. L'attention de Boltanski et de Thévenot pour des séquences courtes, la manière dont ils prennent au sérieux les basculements d'une situation à une autre, leur souci de ne pas projeter méthodiquement les justifications des personnes sur un plan de motifs occulté, marquent donc un déplacement important dans la forme de temporalité qui va servir de bases aux analyses sociologiques. L'effort théorique va servir, en même temps, se concentrer sur des compétences peu explorées des personnes. Le modèle fournit des prémisses pour décrire les actions de manière originale dans les enquêtes empiriques. Pour préciser ce point, et en dérouler certaines implications, imaginons la scène suivante : un inspecteur du travail entre dans un atelier de l'entreprise de fûts métalliques dont nous avons déjà parlé, fait des constats, et rédige un procès-verbal d'infraction au code du travail qu'il transmet au parquet. Et imaginons de surcroît trois sociologues : l'un est partisan du modèle des dispositions, selon la version approfondie qu'en a élaborée Bourdieu, le deuxième est partisan d'une sociologie des organisations inspirée des travaux de l'équipe de Crozier, et le troisième se sent prêt à mettre à l'épreuve

les propositions de Boltanski et de Thévenot. Il est probable qu'ils explorent très différemment la même scène.

Le sociologue des champs posera à l'expérimentateur fictif la question des préalables. Il considérera qu'il doit réunir tout un ensemble de faits avant de dire quoi que ce soit d'adéquat. Il voudra connaître la formation de cet inspecteur (économique ? juridique ? grande école ?), son origine sociale, sa trajectoire professionnelle. Il ira chercher dans la biographie de l'inspecteur des éléments qui lui permettent déjà d'en fixer un portrait opératoire (il fera par exemple une fiche qui résumera les traits les plus importants d'après son modèle théorique). Il s'engagera dans une histoire de la profession d'inspecteur du travail, en essayant de caractériser sa position dans différents champs de pratiques : champ économique, champ de l'éducation, champ de la culture... Il lui faudra trouver sans doute une manière de caractériser des champs encore peu explorés (les niveaux intermédiaires de l'administration). Alors seulement, s'il est consciencieux, acceptera-t-il de procéder à une observation ethnographique dans un but qui ne soit pas uniquement exploratoire. Son exploration antérieure aura alors ouvert ses yeux sur les traits pertinents de la scène. Il saura caractériser rapidement les autres protagonistes à partir d'indices facilement accessibles car déjà traités par d'autres chercheurs (le type de patronat, le type de syndicalisme, ...). Il sera attentif dans le déroulement de la scène à la collection des indices qui permettent de caractériser comment les rapports de domination qu'il a inférés de son exploration préalable sont actualisés ou occultés par les agents pendant la scène (qui parle, qui organise les tours de parole, qui tranche, qui définit la réalité dont on doit parler, qui prononce les avis décisifs, ...). Il notera des détails quant à l'hexis corporelle de l'inspecteur, comment il est habillé, son adresse ou sa maladresse devant les machines, sa manière de parler aux ouvriers. Il pourra déceler, par delà les représentations que ces personnes donnent elles-mêmes de la scène (ce qu'en dit par exemple l'inspecteur après coup), les agents théoriques qui donnent son sens véritable à la scène : celle-ci actualise des rapports que ces agents entretiennent dans un espace social et que le sociologue n'a pu comprendre que par l'ensemble du détour qui fut le sien avant de réaliser l'observation.

Imaginons maintenant le sociologue des organisations dans la même situation expérimentale. Il demande aussi du temps pour réunir les préalables. Ce ne sont pas les mêmes. Il réunit des informations pour comprendre la position de cet inspecteur, actuellement, dans différents systèmes d'action : le système des

*Thévenot*  
*Bourdieu*  
*Crozier*

relations avec la hiérarchie administrative, le triangle tripartite inspecteur-syndicats-patronat, le système des relations au sein de l'administration du travail, et le jeu des pouvoirs entre administrations (l'administration du travail, la justice, la préfecture). Il construit ainsi des ébauches de modèles, et en déduit comment l'inspecteur doit agir dans chacun d'entre eux pour accroître son pouvoir, monter dans la hiérarchie, accroître son salaire. Dans la scène, le sociologue sera attentif aux acteurs avec lesquels l'inspecteur fait alliance localement : qui soutient-il ? par rapport à qui ? avec quels enjeux ? Il souhaitera poursuivre au-delà de la scène pour voir comment l'inspecteur utilise les informations dont il dispose dorénavant sur l'entreprise pour accroître son pouvoir par rapport à sa hiérarchie. Il voudra interroger l'inspecteur pour restituer sa décision en matière de procès-verbal dans un ensemble de plans d'action à l'intérieur des différents systèmes. Il se demandera quelle est la marge de manœuvre de l'inspecteur et quel est le poids de ses intérêts dans sa décision de relever l'infraction.

Considérons maintenant un sociologue qui veut explorer une ligne de recherches qui tienne compte des apports de Boltanski et de Thévenot. Il demande des préalables, mais qui sont d'un autre ordre. Il lui suffit d'ailleurs de discuter avec l'inspecteur. Le sociologue est d'emblée soucieux de répertorier les moyens par lesquels celui-ci a construit un jugement sur cette entreprise (statistiques, casuistique d'accidents, protestations de salariés, etc.). Il demande ensuite s'il peut enregistrer au magnétophone le déroulement de la visite, car il ne voudrait pas rater les termes exacts utilisés par les personnes pour qualifier les machines, les règles, les salariés, tous les « êtres » dont il sera question... car, explique-t-il à l'expérimentateur, l'examen des procédés que les personnes utilisent pour « peupler le monde pertinent » fait partie de son travail, surtout lorsqu'elles ne sont pas d'accord entre elles, et, dit-il, c'est encore plus difficile à noter dans ces cas-là, car les personnes « s'enflamment », parlent vite, télescopent leurs arguments. Malheureusement, ce n'est pas possible. Il devra donc trouver une méthode pour noter les moments importants. D'entree, le sociologue est attentif à la manière dont l'inspecteur fabrique et prononce pendant la scène des jugements sur les réalités qui l'intéressent. L'inspecteur observe par exemple les gestes d'un ouvrier devant une presse ; il interroge des ouvriers sur les procédés de travail et sur la pénibilité de leur poste, l'un n'a rien à dire, un autre se plaint, comme l'ouvrier de la scène des fûts bosselés, de la fatigue liée aux changements constants de gammes ; l'inspecteur demande à consulter un registre des machines,

qui consigne des résultats d'expertises. Le sociologue ne comprend pas tous les termes employés, ni toutes les allusions à des événements du passé. Il en trie un certain nombre pour en faire les questions préalables des autres scènes qu'il veut observer du même genre. Ces préalables ne visent pas tant, comme dans les modèles précédents, à fixer un portrait préalable de l'inspecteur à l'intérieur d'un système de relations entre agents, mais à répertorier l'ensemble des ressources que mobilise l'inspecteur pour définir et juger une collection, totalement ouverte au départ pour le sociologue, d'« êtres » dans l'entreprise.

L'ensemble de la scène se présente au sociologue comme une suite de séquences. Dans chacune d'entre elles, l'inspecteur « éprouve » certains êtres de l'atelier, pour juger de ce qu'il appelle des « risques ». Certaines séquences font bien apparaître des manières différentes de qualifier les êtres présents dans la situation. Par exemple, l'inspecteur remarque un bidon rempli d'un liquide insolite devant un poste de travail. Il demande à l'ouvrier quel est ce liquide. L'ouvrier ne sait pas, il raconte qu'il l'a emprunté à une autre équipe : c'est une huile qui sert à vérifier l'étanchéité des fûts. L'inspecteur se renseigne auprès du chef d'équipe, son enquête le conduit de fil en aiguille au registre des livraisons d'huiles au laboratoire. Mais elles n'y figurent que sous leur code commercial, ce qui ne dit rien sur leur composition. Le sociologue commence à entrevoir dans cette séquence différents modèles d'identification de l'huile : elle peut être identifiée par l'inspecteur dans un monde « industriel-civique » (il recherche sa composition chimique, il le connecte avec des textes réglementaires) ; elle peut être identifiée par l'ouvrier dans un monde de relations avec ses voisins d'équipe (le bidon circule de mains en mains, il est prêté, donné, il est comparé à d'autres bidons qui ont circulé entre les mêmes mains) ou dans la familiarité des convenances intimes (dans ce dernier cas, sommé de le qualifier, l'ouvrier ne saura pas quoi en dire) ; elle peut enfin être identifiée dans un monde marchand, elle est alors appelée par un code commercial, elle plait ou ne plait pas à l'entreprise, qui en fait part au représentant commercial.

Dans d'autres séquences, se nouent des disputes entre l'inspecteur et les autres protagonistes, formellement semblables à la scène des fûts bosselés. Elles engagent des mises à l'épreuve complémentaires, qui révèlent de proche en proche d'autres êtres, dans et hors de l'entreprise : des statistiques d'accidents ou des cas anciens restés dans les mémoires, des normes réglementaires, des « habitudes », les « problèmes psychologiques » d'un salarié, des

« problèmes de personne », etc. Au lieu de rapporter la scène sur d'autres temporalités (la trajectoire de l'inspecteur, l'histoire des champs, ou ses anticipations stratégiques dans des systèmes d'action), le sociologue intéressé par les mondes d'actions recherche une sorte de combinatoire détaillée des éléments engagés dans chaque épreuve. Il estime que cet inspecteur, qui agit devant lui, doit résoudre un problème d'ajustement aux contraintes de la situation : il doit répondre au surgissement imprévu des objets (ici un bidon insolite, qui n'entre pas dans ses catégories, là des « contraintes techniques », ou « les aléas du marché » que mentionne le chef d'atelier) ; il doit s'ajuster au régime d'action imposé par d'autres personnes (cet ouvrier parle de ses habitudes alors qu'on explore les procédures de travail, ce chef d'équipe refuse de parler des consignes de sécurité, qu'il n'a d'ailleurs jamais lues : « des trucs qui servent à rien »).

Quels enseignements tirer de l'exemple des trois sociologues ? Le premier concerne la question des préalables. L'intérêt des deux premiers sociologues pour le déroulement de la scène est totalement lié à leur détour préalable pour fixer un *portrait sociologique* de l'inspecteur. Ce dont se soucie véritablement l'inspecteur dans la visite est lié, selon eux, à ce portrait, qui occupe l'essentiel de l'exploration : dans le premier cas, il s'agit pour l'agent de résoudre les problèmes de relations avec d'autres agents qui apparaissent quand on occupe des positions respectives dans un champ ; dans le deuxième cas, il s'agit, pour l'inspecteur, de faire fructifier la visite dans le sens de ses intérêts. Le troisième sociologue sacrifie délibérément ces dimensions pour être attentif à la succession des problèmes que pose à l'inspecteur le fait d'avoir à juger, sous la pression des événements, toute une série de réalités particulières dans l'entreprise. Dès que, libéré de la contrainte du portrait sociologique des acteurs, l'observateur est attentif à l'enchaînement des scènes particulières, il est frappé par l'incessant travail interprétatif des personnes pour ajuster les circonstances qu'elles rencontrent à des catégories générales, et par la nécessité dans laquelle elles se trouvent d'avoir à discuter, à négocier, à remettre en cause des acquis antérieurs pour trouver les nouveaux accords qui permettront à l'interaction de se poursuivre. Il advient toujours du nouveau dans l'action. Certains courants sociologiques ont voulu rendre sa dignité à ce flux temporel d'actions marquées par l'incertitude, l'imprévu, et la négociation continue. Mais on ne peut faire du rappel incessant de la « contingence », de la « continue négociation », de la « construction incessante d'un ordre toujours à faire et à refaire », ou

comme dans les discours plus métaphoriques, de la « fluidité » et de la « labilité » des actions, une base théorique sociologique positive (6). Ces considérations relèvent soit d'un examen philosophique des propriétés caractéristiques de tout discours de l'action, et dans ce cadre ils n'ont pas de visée empirique, soit de concepts polémiques, qui ne fonctionnent que contre une autre version du monde. La ligne qui sous-tend les travaux de Boltanski et de Thévenot permet de donner une solution théorique séduisante à cette aporie des débats sociologiques. En distinguant différents régimes d'action, et en donnant aux personnes la possibilité de basculer d'un régime à un autre, ou de faire venir des ressources relevant de régimes variés, elle rend compte de l'incertitude à laquelle sont confrontées les personnes engagées dans des actions particulières. En prenant en même temps au sérieux les coûts de passage d'un régime à un autre, elle permet d'explorer ce que les gens doivent mobiliser pour identifier les circonstances dans un régime, et pour passer d'un régime à un autre. Il s'agit donc bien d'une « pragmatique », mais d'une pragmatique « architecturée », qui ne cède pas aux tentations d'un rappel emphatique de la contingence.

### 3. LES OBJETS

L'expérience des trois sociologues illustre par ailleurs la forme d'intérêt que Boltanski et Thévenot portent aux objets. Avec une curiosité manifeste, le troisième sociologue suit les personnes dans leur approfondissement des machines, des fûts, des bidons insolites. En effet, chaque monde d'action est peuplé, non seulement de personnes, mais aussi d'objets. Les travaux de Boltanski et de Thévenot développent l'idée d'une pluralité des manières d'accéder aux objets. Être engagé dans un régime d'action signifie que l'on va porter l'attention sur certains êtres, et que l'on va devoir emprunter certains cheminement pour identifier et qualifier ces êtres. A chaque régime correspondent des épreuves caractéristiques et donc une manière distinctive d'exercer un jugement sur les choses. On voit dans notre scène le problème que pose cette variété des régimes à l'inspecteur, lorsqu'il recherche dans l'entreprise les moyens d'accéder à la composition de liqui-

(6) Ici réside une limite des courants de la sociologie américaine – l'interactionnisme et l'ethnométhodologie – marqués par la pragmatique (James, Dewey) et par la phénoménologie : ils ont eu par ailleurs le mérite de faire découvrir aux sociologues les possibilités de travail qui s'ouvrent lorsqu'on est attentif au déroulement détaillé des actions.

des alors que seul le nom de code commercial importe aux gens. Le point important réside dans la symétrisation des différentes voies vers les objets. Boltanski et Thévenot ne hiérarchisent pas les procédés par lesquels les gens font référence aux objets. En particulier, ils ne proposent pas de partage binaire entre une voie d'accès royale aux objets (la science, la rationalité, le formalisme) et un ensemble de procédés ordinaires dans l'action mais imparfaits (le raisonnement ordinaire, les croyances, l'informel, etc.). Leur traitement des objets s'inscrit dans la critique du « grand partage » développée par Bruno Latour (7). Ils répartissent une collection de formes d'action qui correspondent à des répertoires différents d'objets pertinents, et à des attentes différentes vis-à-vis des objets. Ainsi, dans le « monde de l'inspiration » les objets « ne sont pas séparés de la personne. Ils relèvent indifféremment de l'esprit et du corps » ; dans un « rêve éveillé » (DJ, 116) le monde est saisi « par les impressions et les sentiments, par l'aura de bonheur, le vertige, l'effroi et les tremblements » (DJ, 119). Dans le « monde domestique », les objets « soutiennent et manifestent la relation hiérarchique entre les personnes » (DJ, 124), c'est par principe le supérieur qui apprécie l'objet à sa mesure et qui, affichant son jugement, témoigne de quelle manière il « accorde sa confiance, apprécie, considère, félicite, juge, donne des marques de mépris, fait des remontrances » (DJ, 130). Cette posture s'apparente à un *réalisme pluraliste et pragmatique* : pluraliste, car il reconnaît une diversité des mondes non réductibles les uns aux autres, pragmatique car le jugement sur les objets est considéré comme une action.

Le pluralisme des voies d'accès aux objets est majoritairement, dans les sciences sociales, un pluralisme culturel. Il se place au niveau des « représentations » du monde, ou à celui des schèmes de perception. La diversité réside dans des rapports au monde différents. La ligne de recherche qu'indiquent Boltanski et Thévenot a pour originalité de prendre acte du fait que l'accès aux objets se fait à travers des médiations qui ne sont pas seulement internes aux personnes (schèmes de perception), mais qui passent par le maniement d'autres objets. Le développement des instruments techniques joue un rôle important dans cette prise en compte des médiations instrumentales. La prolifération des intermédiaires instrumentés rend difficile à soutenir la thèse de l'unicité d'un régime correct d'accès aux objets. En pénétrant dans des univers non seulement scientifiques, mais aussi administratifs,

(7) *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989.

juridiques, ou dans des entreprises, le sociologue doit trouver un moyen de penser cette *hétérogénéité des médiations*, à moins d'opérer un repli épistémologique vers le raffinement philosophique d'un idéal de description.

Face aux processus de rationalisation des sociétés contemporaines, les sociologues n'ont certes pas ignoré ce problème des médiations. Mais beaucoup ont réglé la question en adoptant, plus ou moins explicitement, une position wébérienne (8). M. Weber, dans ses textes épistémologiques (9), s'est en effet particulièrement intéressé au statut spécifique des objets dans l'explication sociologique des activités. Sa perspective est marquée par la séparation entre les jugements de fait et les jugements de valeur. Dans le cas des jugements de fait, le consensus peut être acquis par la mise en œuvre d'une démarche scientifique. Les jugements de valeur, par contre, sont soumis à un antagonisme irréductible des points de vue. Nulle instance ne peut trancher les désaccords. Le sociologue va donc s'adresser aux autres experts, porte-parole du consensus de la communauté illimitée des savants, pour comprendre en quoi les objets pèsent sur les actions humaines. Entrant par exemple dans l'entreprise de fûts métalliques, le sociologue s'adressera aux experts en matière de sécurité et de produits toxiques, pour interpréter le comportement des ouvriers par rapport à ces réalités. En s'appuyant sur ce socle d'objets expertisés par la science, le sociologue peut juger si une conduite est rationnelle. Weber établit une alliance de principe entre les experts des différentes disciplines.

Les travaux de sociologie et d'histoire des sciences qui se sont développés depuis quinze ans (10) ont considérablement modifié cette vision. Menant leurs investigations dans un domaine marqué par des controverses entre scientifiques, les sociologues des sciences, s'ils veulent rendre compte des actes des chercheurs, peuvent difficilement justifier de choisir l'un ou l'autre des camps en présence pour dire quel est l'effet réel des objets dans les activités qu'ils ont sous les yeux. Ils ont typiquement affaire à des actions où leur connaissance des contraintes de l'environnement dépend

(8) Voir notamment les analyses de Parsons sur les professions dans *Éléments pour une sociologie de l'action*, Paris, Plon, 1955.

(9) Voir par exemple « Concepts fondamentaux de la sociologie », in : *Economie et société*, Paris, Plon, 1971, et *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965.

(10) On pensera par exemple, en France, aux recherches de Michel Callon et Bruno Latour.

de qui leur en parle. L'idée wébérienne selon laquelle un sociologue peut prendre appui sur ce que dit la science et ses porte-parole pour juger les écarts à la rationalité devient donc particulièrement difficile à tenir. Une autre voie, en histoire et en sociologie des sciences, consiste à montrer comment, dans le fil de l'action, les chercheurs font surgir des objets divers, avec des instruments hétérogènes, comment ils lient ces objets avec d'autres entités (politiques, économiques, sociales, techniques...) le long de réseaux.

Les sociologues des sciences rencontrent une grande masse d'objets dans leurs enquêtes. Mais la situation n'est pas radicalement différente lorsqu'on sort des laboratoires. Dès qu'un sociologue s'intéresse à des segments d'action, il se retrouve dans des univers où les objets sont sans cesse présents, dans les disputes comme dans les moments de paix. Il constate également que tout le monde peut être amené à utiliser la référence aux sciences et aux techniques comme moyen d'argumenter des avis contradictoires. La science et la technique n'ont malheureusement pas un seul porte-parole, mais une multitude de porte-parole. L'hypothèse d'une pluralité des mondes d'action permet de résoudre ces apories. Dans chaque monde, l'accès aux objets est médiatisé par des intermédiaires que les gens manipulent dans leurs explorations. Chaque monde est cohérent, mais les gens agissent dans un univers qui oblige à passer de l'un à l'autre. La science est un idéal de cheminement vers des objets. Il en existe d'autres, comme le montre par exemple la description des différents « mondes communs » dans DJ. La thèse d'une pluralité des mondes d'action consiste à contester la dissymétrie entre des jugements de fait tendant vers le consensus et des jugements de valeurs soumis à l'irréductibilité des perspectives. Les jugements sur les objets peuvent être produits dans des régimes divers. La question importante n'est pas de définir la voie royale d'accès aux objets, mais de comprendre comment les gens inventent des moyens pour traduire les jugements d'un régime dans un autre. Quelles médiations trouvent-ils, par exemple, pour traduire la douleur d'une personne dans une image médicale ? pour traduire le fonctionnement d'une centrale nucléaire dans une séance de parlement ?

La présence des objets dans l'action, et la nécessité d'introduire la diversité des médiations par lesquelles les personnes les reconnaissent, et y font référence, n'est pas propre aux univers rationalisés (actions administratives, économiques, techniques, juridiques). Boltanski et Thévenot (DJ) livrent de nombreux exemples de disputes qui, prenant naissance dans le contexte de la

famille, de la religion, ou des activités artistiques font surgir des objets, et des chaînes complexes pour s'y référer. En abordant dans les ouvrages suivants, les rives de l'amour et celles des gestes intimes, les auteurs montrent des médiations qui, si elles ne sont pas techniques, ne sont pas pour autant complexes : figures de la métaphore ou de la parabole dans le régime d'*agapé* (AJ), intimité avec l'environnement dans une action coordonnée par des convéances personnelles (AC).

#### 4. LES LABORATOIRES PHILOSOPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES

Il est frappant de constater dans les textes (DJ, AJ, AC) un voisinage peu ordinaire de références aux textes philosophiques, aux textes de sciences sociales, et au matériel textuel issu du travail empirique. L'approche de Boltanski et de Thévenot s'inscrit dans une reconfiguration des rapports entre les « laboratoires » des philosophes et ceux des sociologues.

Adoptons une définition large de la notion de « laboratoire » qui nous permette de voir de la même façon les formes d'exploration auxquelles recourent les philosophes et les chercheurs des sciences sociales. Considérons que le laboratoire est l'ensemble des espaces dans lesquels le chercheur va chercher des entités, à partir desquels il raisonne, et qu'il va vouloir faire partager à ses lecteurs. Les laboratoires des sciences sociales sont bien connus. En ce qui concerne les philosophes, on reprendra dans son sens littéral le mot de Dennett (11) : « Jusqu'à une époque toute récente, les philosophes pouvaient construire leurs théories de l'esprit dans le laboratoire autonome et isolé de leur imagination. (...) Ces explorateurs traditionnels bénéficieraient souvent de leur myopie ; n'étant pas distraits par d'autres projets, ils construiraient soigneusement des fondations solides sur lesquelles purent s'appuyer les travaux plus récents » (p. XI). Ce laboratoire a connu bien des avatars : ce que le philosophe découvre en exerçant, comme Descartes, un doute systématique ; ce qu'il explore en mettant comme les phénoménologues, le monde entre parenthèses ; ce qui disparaît du langage lorsqu'il se lance, comme les philosophes analytiques, dans les innombrables variations imaginatives autour de la planète Terre et de ses jumelles, etc.

Lorsque prévalait, dans les sciences sociales, le souci de rapporter la connaissance à ses dimensions sociales et historiques,

(11) *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*, Paris, Gallimard, 1990.

de nombreux auteurs, tels Kuhn, Foucault ou Bourdieu, ont affirmé que l'exercice de la philosophie n'était plus possible sans la référence à des enquêtes empiriques. Selon les sciences sociales, le laboratoire de la philosophie devait alors être imprégné des données de leurs propres laboratoires. Depuis quelques années, les interrogations profondes sur les modalités de la connaissance en sciences sociales ont amorcé un mouvement inverse : les chercheurs de sciences sociales qui ne considéraient plus comme acquis les modèles théoriques et les préceptes méthodologiques qui avaient servi de point d'appui à la critique antérieure de la philosophie, sans souscrire pour autant à une modélisation mathématisée du comportement des acteurs (théorie des jeux), ont recherché dans les disciplines philosophiques les outils pour penser les fondements de la connaissance en sciences sociales, au risque de sacrifier à la portée générale des concepts philosophiques le moment d'épreuve du travail empirique. Dans cette perspective, la philosophie a retrouvé son rôle traditionnel de pourvoyeur de concepts, et le laboratoire des sciences sociales a été de moins en moins rempli. Les ouvrages de Boltanski et de Thévenot dessinent dans ce contexte une position qui, sur la base de nouveaux rapports avec la philosophie, rendent possibles et nécessaires les détours de l'enquête empirique.

L'incongruité de la juxtaposition, dans les ouvrages de Boltanski et de Thévenot, de grands textes de la tradition philosophique et de textes plus « communs » (12) témoigne en fait d'un recours original à certains philosophes. Ils considèrent les textes philosophiques comme des approfondissements particulièrement développés des fondements de mondes d'action. Il s'agit principalement de textes de philosophie politique et de théologie chrétienne. Le commentaire de ces grands auteurs vise la modélisation d'un régime particulier. Ces livres font partie du matériel textuel de base, au même titre que les documents issus des enquêtes empiriques. Leur spécificité est de faire apparaître avec une clarté sans égale les êtres qui figurent dans chaque monde d'action. Dans cette perspective, les textes philosophiques font partie des données du laboratoire sociologique contemporain.

Les emprunts à la philosophie analytique ne sont pas du même ordre. Parce qu'elle a le souci de répertorier des manières

(12) Par exemple, dans DJ, lorsque le lecteur passe des « cités » aux « mondes communs », il chute, non sans malignité de la part des auteurs, de Smith, Rousseau et Saint Augustin à Mc Cormack, la CFDT, et Demory, auteurs de manuels à destination de cadres dans les entreprises.

diverses de faire référence à un réel, et d'accéder à des objets, la démarche sociologique de Boltanski et de Thévenot peut utiliser avec profit l'approfondissement des questions de sémantique réalisé par la philosophie du langage. L'attention à la dimension pragmatique du jugement rejoint alors les développements de la pragmatique anglo-saxonne, dans la lignée d'Austin et de Searle. On peut alors parler d'une « *sociologie analytique* », au sens où les sociologues reprendraient des questions classiques de cette tradition philosophique, en substituant au laboratoire de pensée des philosophes analytiques (les exemples imaginaires qui circulent dans la communauté des philosophes) le laboratoire des actions empiriquement observées. Dans cette forme de sociologie, comme dans la philosophie analytique, l'accent est mis sur une clarification des propos des personnes. Il s'agit en effet de « représenter, de façon explicite, les conventions sur lesquels (les énoncés) reposent » (AJ, 59), de « lever l'implicite dont l'acteur peut se satisfaire » (AJ, 60). Ce déplacement sociologique a l'avantage de ne pas se contenter d'une réflexion centrée sur le langage, et de montrer ainsi le poids des « dispositifs » (nomenclatures, machines, objets intermédiaires,...) lorsque les personnes ont à juger d'une réalité.

De la même façon, les ouvrages témoignent de préoccupations ancrées dans la tradition herméneutique. La voie est bien montrée par la démarche de Ricoeur, qui affirme que la compréhension de soi est médiatisée par des signes, des symboles, des textes (13). Une herméneutique permet de s'affranchir du retour sur soi dans lequel s'enferme une approche purement réflexive. Elle oblige le philosophe à emprunter des détours pour revenir à soi : le langage, les textes, l'action. En imposant une exigence empirique, la sociologie allonge le détour entrepris par Ricoeur. Il ne s'agit pas seulement d'examiner les phrases d'action et les récits pour monir comment la personne y figure, mais d'entreprendre un « détour empirique », en se donnant les moyens de comprendre comment les discours des personnes sur le monde et sur elles-mêmes sont liés à des « *épreuves* ». Dans ce sens, le travail sociologique donne toute l'extension nécessaire au projet d'une « herméneutique de l'action ». La théorie sociologique de l'action, et les enquêtes empiriques qui lui sont associées, permettent de dépasser les limites du laboratoire philosophique dans la compréhension de soi.

On peut imaginer plusieurs formes d'enquêtes empiriques associées au cadre théorique des mondes d'action. La première

(13) Du texte à l'action. *Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986.

orientation consiste à travailler sur des corpus de textes produits par les personnes dans des contextes qui les obligent à déployer des justifications. Le chapitre sur la « dénonciation » (A), troisième partie) est ainsi basé sur l'examen d'un corpus de lettres adressées au journal *Le Monde*. L'examen de l'ouverture, de la clôture, et de la réouverture des disputes en justice tirera profit de la collecte de documents étagés dans le temps au cours d'« affaires » (14). Le recours à l'observation directe des actions particulières répond à des exigences théoriques. D'une part, c'est en observant l'enchaînement de séquences d'action que l'on peut étayer l'idée générale de basculement entre des régimes différents. D'autre part, l'observation est un moyen d'examiner les jugements des personnes en actes : comment elles reconnaissent des êtres, comment elles les qualifient, comment elles en attestent l'existence et les propriétés pertinentes face à autrui. Elle montre les voies de passage du particulier au général. C'est le cas par exemple dans notre séquence du bidon insolite pendant la visite de l'inspecteur. L'observation permet enfin de suivre des procédés de traduction des êtres dans des mondes d'action successifs. Les dispositifs d'enquête s'orienteront volontiers vers une « expérimentation sociologique ». Par l'enquête empirique, le sociologue cherche notamment à enregistrer (sur divers supports) des situations qui mettent en évidence les relations entre mondes d'action. Le chercheur pourra donc imaginer des dispositifs qui contraignent délibérément les personnes à composer avec certains régimes d'action. Cette stratégie d'expérimentation peut facilement être mise en œuvre dans les entretiens, conçus alors comme des moments où les questions du chercheur poussent les personnes à produire des justifications, à donner des raisons de leurs actions. Ces moments d'explication, résultant de l'intervention du chercheur, ne sont pas conçus comme des moyens d'accéder à des motifs intimes de l'action, mais comme une méthode pour rassembler des rapports divers sur l'action, dans des contextes maîtrisés. On peut imaginer toutes sortes de dispositifs expérimentaux pour forcer l'explication des jugements, en dehors des cas où les personnes sont sous l'emprise d'une dispute : jeux d'identification des catégories socio-profes-

(14) Francis CHATEAURAYNAUD, *Les affaires de haute professionnelle. Des figures de défaillance et des formes de jugement dans les situations de travail et devant les tribunaux*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 1990.

sionnelles (15), montage de réunions auxquelles participent différentes personnes impliquées dans un cas, renforcement ou détente de certaines exigences de jugement (écrit/oral, questionnaires/textes libres, recours imposé ou non à des systèmes experts,...). Cette conception expérimentale des observations est une manière d'envisager des formes d'enquête qui prennent au sérieux des exigences d'observation directe de segments d'actions, tout en rompant avec l'idée, courante en ethnographie, que l'on va enfin accéder sur le terrain à des situations « concrètes », « naturelles » — la « vraie vie » (16).

Un moment important dans les laboratoires qui prévalent généralement en sciences sociales est le moment d'« agrégation » des actions particulières. Le chercheur s'en sert pour fixer les caractéristiques de l'agent théorique de ses descriptions. On peut distinguer deux procédés principaux : l'agrégation de type *statistique* et l'agrégation de type *monographique*. Dans le premier cas, le traitement statistique des actions particulières permet de décrire des acteurs-types : individus qui se comportent comme « la moyenne », agents qui se comportent comme l'indique la constellation des facteurs qui correspondent à un pôle d'analyse factuelle, etc. On fait ensuite agir ces personnages dans un modèle. Dans le deuxième cas, l'ethnographe intègre son expérience de terrain, constituée notamment de fragments d'histoires racontées, de scènes observées, d'objets rassemblés, et fait émerger, dans leur belle cohérence, les agents emblématiques de l'anthropologie culturelle (les Trobriands, les Nuer, les Nambikwara). Le lien entre ces acteurs fictifs (17) et les personnes particulières est un lien oblique, garanti par le procédé d'agrégation. Pour assurer aux lecteurs un effet d'« incarnation » des textes de sciences sociales, les sociologues et les anthropologues recourent à l'art du portrait

(15) Luc BOLTANSKI, Laurent THÉVENOT, « Finding one's way in social space : a study based on games », *Social Science Information*, 1983, 22 (4-5), p. 631-680.

(16) On trouve deux formes très différentes de cette défense du « vrai réel empirique » : la forme ethnométhodologique, qui consiste à dire que plus on accède au détail plus on est dans le vrai ; la forme ethnologique, qui consiste à dire que plus on est immergé dans le contexte de vie des personnes plus on est proche de leur vie véritable. Une part de l'erreur provient d'une confusion entre l'accès au vrai et l'accès au particulier.

(17) Au sens où tout agent théorique est un agent « fictif » qui possède des propriétés que fait surgir le moment d'agrégation.

à partir d'exemples typiques (la photo d'un Nuer ; la trajectoire bibliographique exemplaire d'un inspecteur du travail). (18)

Dans les textes de Boltanski et de Thévenot, on ne trouve pas ces figures d'acteurs, issus des divers procédés d'agrégation utilisés en sciences sociales. Cette absence est liée au langage des personnes utilisé dans les descriptions. Celui-ci prend le parti de ne pas fixer a priori les attributs des personnes (culturelles et sociales notamment) mais de toujours considérer que les compétences engagées sont liées aux caractéristiques du moment (19). Le laboratoire s'oriente donc principalement vers la constitution d'une *casuistique* des combinaisons entre mondes révélées par l'étude des scènes, des dispositifs, des corpus de textes, plutôt que vers l'agrégation des données dans des personnages sociologiques. Il est certain que l'on peut intuitivement faire un portrait de certaines classes d'agents dans le langage des mondes communs de DJ. On pourrait dire, après avoir observé une série de visites d'entreprises, et réalisé quelques entretiens, que tel inspecteur du travail est « plutôt en domestique » (il préfère approfondir un réseau de relations personnelles que de faire référence aux textes juridiques), ou que tel autre est « plutôt en industriel » (il s'est lancé dans l'informatisation de ses résultats de visite, et affectionne le côté purement technique des problèmes de sécurité). Mais ce genre d'exercice gommerait l'aspect novateur du travail entrepris. S'il est justifié de dire que ces textes manquent d'« acteurs », on ne

(18) Les textes font alors référence au réel par la voie, étudiée par Goodman, de « l'exemplification » (voir par exemple Nelson Goodman, Catherine Elgin, *Esthétique et connaissance (Pour changer de sujet)*, Editions de l'Éclat, 1990). Le lecteur dispose devant lui de la dénotation d'une personne particulière qui « représente » l'agent théorique (« le Nuer » fictif, « l'inspecteur du travail » fictif) parce qu'elle en possède les propriétés distinctives (la forme de la coiffure, la forme des dessins sur la lance, les symboles dessinés sur le masque ; l'origine sociale, la formation universitaire, les convictions politiques,...). La personne réelle peut avoir d'autres caractéristiques, mais ce qui compte en elle comme exemple ce sont ces propriétés. Si l'on étend la terminologie de DJ hors du domaine des cités, on peut dire que l'exemplification a pour effet de fixer la personne particulière dans un « état-personne ». La tension qui en résulte entre « état-personne » et « personne » explique sans doute une partie du trouble que nous pouvons ressentir face à ces exemples.

(19) On peut se rendre compte de ce parti-pris en reprenant l'exemple imaginaire des trois sociologues. « Fixer les attributs des personnes » signifie, au niveau de la description des scènes, que l'on a besoin d'en savoir plus sur les caractéristiques de la personne pour interpréter ce qui se passe. A l'inverse, « ne pas fixer les attributs », c'est considérer que l'on arrive à une version adéquate de la scène sans préalables concernant les personnes.

peut nier qu'ils soient pleins de « personnes » et d'« objets ». Plutôt que par l'art du portrait, l'effort d'incarnation dans les textes est accompli par la description de scènes circonstanciées (20).

##### 5. SAVOIR JUGER DES ACTIONS EN SOCIOLOGUE

J'examinerais maintenant les répercussions des ouvrages de Boltanski et de Thévenot au niveau d'une théorie de la connaissance sociologique. Je partirai d'une distinction entre deux pôles dans la réflexion que les sciences sociales ont entreprise sur les fondements de leur travail. Une première approche consiste à penser l'agent comme un être conscient, avec une expérience subjective. Ce sont les sociologues ancrés dans la tradition allemande des sciences de l'esprit qui ont posé les bases épistémologiques pour accéder, dans cette perspective, au « sens subjectivement visé » (Weber), ou à l'« expérience vécue » des hommes (Dilthey). On trouve également dans d'autres sciences sociales, de l'ethnologie notamment, cette ambition d'accéder au point de vue de l'acteur engagé dans l'action, le terrain constituant une période où l'ethnologue accède par l'empathie au point de vue des indigènes. Selon cette ligne de conduite, les sciences sociales ont affaire à des entités différentes de celles des sciences de la nature, elles doivent donc recourir à des méthodes différentes. Mais les auteurs considèrent qu'avec une bonne méthodologie, l'expérience subjective de l'acteur semble pouvoir être transparente au chercheur. Une deuxième épistémologie de la connaissance sociologique, prenant plutôt Durkheim comme référence, dote l'agent d'un inconscient, ou tout du moins de tout un ensemble d'intentions dont lui-même n'a pas une conscience claire, et qui est le niveau fondamental d'explication de ses actes. Les sciences sociales ont élaboré des instruments (statistiques, monographiques) pour voir agir un agent inconscient, caché derrière le niveau superficiel des motifs conscients ou avoués. Dans cette deuxième perspective, les sciences sociales ne sont plus coupées des sciences de la nature.

(20) Chaque scène particulière « exemplifiée » une scène « fictive » (un montage d'êtres appartenant à différents mondes d'action) de la même façon que, précédemment, chaque personne particulière dénotée dans le texte « exemplifiait » un agent « fictif ». Mais le trouble qui pouvait nous saisir vis-à-vis des personnes « réduites » par l'exemple aux propriétés qu'elles exemplifiaient, ne vient plus nous saisir vis-à-vis d'une scène. Car dans la métaphysique ordinaire seule les personnes sont dotées d'une « puissance » qui est toujours, par principe, au-delà des épreuves qu'elles traversent (cf. AJ, 103-105).

Ce sont les outils de la science qui permettent l'accès au niveau fondamental des acteurs sociologiques. Ces deux approches, par des voies très différentes, partagent donc une même confiance épistémologique, selon laquelle les sciences sociales peuvent atteindre le « *vrai réel* » de l'action, que ce soit, dans le premier cas, sur le plan du sens intime que l'acteur donne à ce qu'il fait, ou que ce soit, dans le deuxième cas, sur le plan des dispositions inconscientes des agents. Ces approches ne sont pas toujours optimistes quant à la possibilité pratique d'accomplir cet idéal (21). Mais elles maintiennent par principe cet horizon de travail, et n'en tirent pas moins une grande assurance quant à la validité de leurs interprétations par rapport aux interprétations ordinaires.

Les grandes querelles de la sociologie prennent place dans ce contexte épistémologique. Chaque camp revendique que son modèle d'acteur, et sa méthode d'interprétation, permettent d'accéder au vrai réel (acteur stratégique contre acteur inconscient, acteur économique contre acteur culturel, accès à l'expérience vécue contre rupture avec le point de vue de l'acteur). L'importance de la rupture « épistémologique » (22) dans l'histoire de la sociologie est d'avoir bouleversé les termes de ces débats traditionnels sur l'interprétation en sciences sociales, et d'avoir produit chez ceux qui adoptaient les thèses de Garfinkel un ébranlement théorique important. L'épistémologie a refusé de croire que l'on pouvait, d'une manière ou d'une autre dire quoi que ce soit sur les motifs des acteurs qui soit très différent de ce que les gens ordinaires disent déjà. Ils ont brisé la prétention sociologique à dire le sens véritable des actions : le sens visé, l'expérience vécue, ou les dispositions inconscientes. L'épistémologie a alors défendu un rigorisme interprétatif terriblement contraignant. Les mots d'ordre devenaient en quelque sorte : suspendons le jugement ; cessons d'attribuer des motifs d'agir aux personnes, qu'ils soient conscients ou non conscients ; décrivons dans le plus grand détail ce que nous pouvons enregistrer in situ ; et au lieu de donner de l'extérieur un contenu au sens des actions, examinons les méthodes auxquelles recourent les gens, localement, pour montrer aux autres que leur action a un sens. Au-delà de la critique des sciences sociales, la critique de Garfinkel vise toutes les prétentions des personnes à rendre compte du monde

(21) L'exemple le plus frappant est l'appel de Bourdieu au travail sans fin du sociologue pour dépasser les contraintes du champ.

(22) GARFINKEL, H., *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967.

avec justesse. Cette critique s'adresse notamment à la science : tous les chercheurs effacent, lorsqu'ils présentent leurs expériences comme l'application stricte de règles codifiées, ce dense détail des accommodements continus auxquels, comme toute personne ordinaire, ils doivent procéder pour agir localement.

Il est utile de situer le travail de Boltanski et de Thévenot dans la continuation de ces débats sur l'interprétation en sciences sociales. Les ouvrages de Boltanski et de Thévenot considèrent en effet, avec l'épistémologie, que la ligne de partage entre les interprétations savantes et ordinaires sur les actions est fragile, et qu'on ne peut pas soutenir a priori une suprématie du sociologue sur les profanes. Ils partent donc d'une attention à la façon dont les personnes elles-mêmes qualifient, indentifient, interprètent, expliquent ce qui se passe. Mais leur orientation prend une forme très différente de la critique radicale de type épistémologique. Dans DJ, on peut la résumer ainsi : prenons au sérieux les justifications des personnes, étudions les dans leur pluralité, suivons le déploiement des explications, accumulons les rapports des personnes sur leurs actions, et examinons le sens de la justice qui s'y exprime. L'épistémologie pluraliste et pragmatique à laquelle conduit une théorie des mondes d'action rompt avec la prétention des sociologues à dire le sens véritable des actions, sans s'enfermer pour autant dans le rigorisme interprétatif de l'épistémologie. Elle prend acte du nécessaire ébranlement des anciennes formes d'assurance, en traçant des perspectives pour une nouvelle façon de défendre le discours sociologique sur l'action. Au sociologue s'applique la théorie générale du jugement défendue par Boltanski et Thévenot : parler des actions des personnes, que ce soit « en sociologue », « en juge d'instruction », ou en « représentant syndical », c'est accepter de reconnaître des êtres (des personnes, des objets, des animaux, etc.), qui va imposer des contraintes vis-à-vis du jugement, et qui va circonscrire les attentes vis-à-vis du discours. Chaque régime ouvre des possibilités et impose des exigences. En retenant l'hypothèse d'une pluralité des régimes, la ligne théorique de Boltanski et Thévenot rompt avec les différentes variantes du réalisme unitaire, et en prenant au sérieux les exigences qui garantissent, à l'intérieur de chaque régime, l'adéquation du discours, elle s'écarte d'un post-modernisme teinté d'influences nietzschéennes pour lequel le discours est avant tout l'affirmation ludique d'une individualité.

Cette épistémologie pluraliste et pragmatique a des conséquences sur la forme de débats au sein des sciences sociales. Dès

lors qu'on abandonne la prétention au « vrai réel », on ne considère pas que les autres versions de l'action sont par principe contradictoires. Rien n'interdit a priori de choisir une stratégie interprétative qui chercherait, par exemple, systématiquement au-delà des apparences, des intérêts stratégiques ou des dispositions inconscientes, et de faire agir des acteurs ainsi constitués dans les laboratoires de sciences sociales. Cette forme d'interprétation des actions est d'ailleurs une opération à laquelle se livrent volontiers les personnes non sociologues, en s'aidant, si besoin est, des modèles d'acteurs forgés par les sciences sociales. Boltanski et Thévenot (DJ) montrent que l'opération qui consiste à dévoiler un « vrai réel » jusque là occulté est l'opération critique par excellence. La personne s'appuie sur l'objectivité d'un « monde commun » pour dévoiler la vraie nature des actions. C'est la réplique de l'ouvrier dans la scène des fûts bosselés : « Si vous êtes toujours sur mon dos c'est parce que je suis délégué syndical, le reste n'est que prétexte ». Faire valoir ses compétences critiques, c'est faire valoir la lucidité de celui qui sait combattre l'illusion de ceux qui croient vivre dans un monde, ou l'hyprocrisie de ceux qui veulent faire croire qu'ils agissent dans un monde. Lorsqu'on révèle les « vrais enjeux » de l'action, on se place en fait dans l'un des nombreux mondes communs, et l'on parle depuis la cité correspondante. Par exemple, si l'on dit que les inspecteurs du travail pensent plus à maintenir de bonnes relations avec leurs directeurs départementaux, eux-mêmes engagés dans un réseau de relations avec les notabilités du patronat local, qu'au respect du droit du travail dans les entreprises lorsqu'ils rédigent leurs procès-verbaux, on procède à une dénonciation d'un monde « domestique », depuis le monde « civique ». Le modèle de Boltanski et de Thévenot est un instrument d'une grande portée pour disséquer la forme de critique à laquelle procèdent les sociologues du « vrai réel », dans les cas où ceux-ci explicitent suffisamment clairement la cité qui leur sert de référence.

Comment, lorsqu'il fait le sacrifice de cette « intelligence » (AJ, 63), le sociologue va-t-il lui-même juger des actions ? A quoi va-t-il prétendre ? Dès que l'on atteste l'existence symétrique de cités différentes, ou de mondes d'action différents, on perd l'assurance critique de ceux qui croient à un seul monde, et donc à une réalité unique de base. Mais on en gagne une autre en donnant comme visée au travail sociologique de montrer les tensions qui résultent dans l'action de la confrontation entre mondes. Cette visée dessine une nouvelle configuration des rapports qui s'établissent avec les personnes. Le jugement sociologique n'est pas un jugement sur la

validité des propos des personnes, par rapport à un vrai réel, ce qui serait contradictoire avec la thèse de la pluralité, mais la mise en évidence des difficultés de transcription d'un monde dans un autre. La question du temps historique va nous permettre de préciser cette posture, et d'en apprécier certaines implications.

#### 6. SÉQUENCES COURTES D'ACTION, HISTOIRES POSSIBLES ET TEMPS HISTORIQUE

Lorsqu'on travaille sur des séquences d'action courtes, il est courant de se voir reprocher d'« oublier l'histoire ». L'argument est intéressant à discuter : il oblige à préciser quel statut particulier on donne aux autres temporalités dans une sociologie axée sur les moments ; il oblige à penser la nature des attentes liées au présumé que le temps historique joue toujours un rôle dans l'étude des actions. J'examinerai successivement ces deux dimensions du temps. En premier lieu, il est bon de rappeler qu'une temporalité plus longue n'est nécessaire que si l'on s'intéresse à des compétences bien stabilisées chez les personnes (§ 2). A l'inverse on doit disposer de séquences courtes si l'on veut pouvoir observer des passages entre des compétences hétérogènes chez la même personne. Il faut, dans un premier temps, « oublier l'histoire », pour voir les basculements du présent autrement que comme un frémissement superficiel. Ce choix ne signifie en rien que le sociologue reste aveugle aux temporalités des histoires plus longues. Mais il doit redistribuer le statut des différentes temporalités.

Dans les disputes en justice, les personnes mobilisent dans leurs justifications des histoires. Elles retrouvent dans le passé les événements qui, organisés en récits, rapprochés les uns des autres, permettent de juger le présent. Les personnes présupposent en particulier que les actions obéissaient à des calculs qu'elles peuvent maintenant reconstruire, fortes du surplomb que donne une position rétrospective sur ce qui fut fait (AJ, 130). Elles remontent parfois au-delà de leur propre naissance, vers des points de départ qui, pour lointains qu'ils sont, leur paraissent les origines véritables du présent. En suivant les rapports des personnes, le sociologue est donc ouvert à l'extension temporelle des histoires racontées. Le temps historique n'est pas une durée que le sociologue vient plaquer a priori. La manière dont le passé est rappelé dans le présent dépend du régime de justification dans lequel les personnes sont engagées. Le sociologue fera donc la part des choses. D'un côté, il assume les coupes qu'il fait dans le réseau des

histoires en décrivant des séquences d'action. C'est de toute façon le prix à payer pour dire quelque chose sur les actions. D'un autre côté il « délègue » aux personnes de soin de réorganiser, selon des temporalités plus longues, ce qui s'est passé, sous forme de rapports. Le langage de la « personne » trouve là une forte raison d'être : le sociologue voit des « personnes » agir dans des segments d'action, il délègue à celles-ci le soin de configurer leur identité dans leurs rapports. Il étudie en particulier la manière dont elles travaillent elles-mêmes la dialectique entre la fragmentation des instants et l'unité de ce qu'elles sont « en puissance » (AJ, chapitre 7). Le sociologue observe les opérations par lesquelles les personnes, à l'intérieur des séquences d'action qu'il recueille, et dans les documents qu'elles laissent, inscrivent les épreuves du présent dans diverses temporalités. Ce partage des voix est une première réponse à la question de l'« histoire oubliée ».

On se souvient que les situations sont définies, dans DJ, à partir des dispositifs qui fixent le répertoire des êtres par rapport auxquels une personne est engagée. La question de la stabilité de ces dispositifs est centrale dans le modèle des cités. Boltanski et Thévenot font une proposition téméraire : les montages « purs » (c'est-à-dire qui ne relèvent que d'une cité) sont plus solides que les montages de « compromis » (qui résultent de l'inévitable hétérogénéité des êtres en général disponibles) menacés par la séparation aisée entre leurs composants. On a là une hypothèse forte sur la stabilité comparée des montages, une sorte de qualification quasi chimique des forces de liaison entre éléments. Cette question de la stabilité des dispositifs ouvre une fenêtre sur le temps historique. L'enquête historique peut être envisagée comme l'étude, le long de durées diverses, de la transformation des montages qui organisent les épreuves. En particulier, l'accent pourra être mis sur le déploiement nécessaire des justifications qui accompagnent la construction des nouveaux dispositifs. Dans ces moments de bouleversements des dispositifs, les personnes doivent approfondir la visée générale de leurs propositions. La référence à des principes de justice est alors une proposition d'argumentation particulièrement forte.

La question de l'histoire a une troisième dimension. Il s'agit de comprendre de quelle façon le sociologue définit et assume ses propres énoncés à l'intérieur d'un temps historique. La position adoptée par Boltanski et par Thévenot consiste à définir et à assumer leur propre travail comme lié à une *tradition*. Le passé livre au sociologue un ensemble de textes (philosophie politique, théologie, ...) qui ont réalisé un travail de « fondation », sur la base

d'expériences du monde partagées par fragments par leurs contemporains. La méthode interprétative de Boltanski et Thévenot consiste à faire le trajet inverse : voir les actions comme des jugements que l'on peut référer à ces modèles légués par la tradition. Le but est de faire le lien entre une tradition de textes et une pragmatique du jugement. La démarche est audacieuse. Elle pose en particulier la question du choix des textes fondateurs. Mais la question décisive n'est pas tant d'argumenter a priori pour ou contre le choix des textes, que de le faire fonctionner en tant que stratégie interprétative. Les auteurs se servent des textes comme support des questions posées aux actions. On peut envisager un appui sur d'autres traditions, qui forgeront d'autres questionnements.

Ce rapport à la tradition est une extension à la sociologie de l'action des positions développées par Gadamer à propos de l'herméneutique des textes (23). Le chercheur est conscient de « l'efficacité du temps historique ». Il sait que les questions qu'il pose aux actions, comme celles que l'historien pose aux textes, sont liées à un questionnement ancré dans des interrogations léguées par le passé. Le mérite de Boltanski et de Thévenot est d'avoir déployé la panoplie des textes sur lesquels ils se sont appuyés comme prémisses à leurs interprétations des actions, explicitant, plus qu'il n'est souvent de coutume, l'ancrage « traditionnel » (au sens précédent) de leurs modélisations. Cette orientation épistémologique n'est pas usuelle en sciences sociales. La question des « préjugés » est un nœud pour comprendre le déplacement opéré. Dans l'épistémologie courante, fortement influencée par les thèses de l'*Aufklärung*, le « préjugé » est un concept négatif. On en connaît les raisons fondamentales : l'historien agit sur l'activité scientifique par l'intermédiaire d'une position du chercheur dans un espace social ; les préjugés sont la marque, dans le regard du sociologue sur les faits, des processus socio-historiques qui agissent en lui, ils biaisent son accès à la « vraie réalité ». Le travail sur soi, qui accompagne le travail scientifique, est un effort d'éclaircissement de ces processus, pour en faire disparaître les effets insidieux. Les outils de cette libération des préjugés relèvent à la fois de la méthodologie scientifique, et de

(23) *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, Seuil, 1976 (première édition en allemand : 1960).

l'auto-analyse socio-historique (24). Les préjugés, dans l'épistémologie de Gadamer, ne sont pas cette prison socio-historique dont doit se libérer le chercheur pour accéder véritablement aux faits. Ils constituent les guides vers une réalité. Là s'accomplit le lien fort, à mon sens, entre la thèse de la pluralité des mondes d'action, et l'épistémologie de Gadamer. L'histoire est efficiente, on serait tenté de dire « efficace », à travers les préjugés des chercheurs, considérés comme prémisses des questions qu'ils adressent aux actions. En entrant dans les actions à partir d'une tradition de textes, le chercheur ouvre un monde de descriptions possibles de ce qui se passe. Cette ouverture obéit à des exigences : des méthodes d'observation, et la présentation de la base textuelle qu'il est allé rechercher au sein d'une tradition pour qualifier et approfondir les régimes d'action. En choisissant ces textes, le chercheur définit son propre monde d'action. Dans cette perspective, l'histoire n'est pas prise dans l'alternative d'être un fardeau de préjugés déformateurs de la réalité, ou l'accomplissement d'une lucidité enfin conquise. Elle est le creuset dans lequel prennent forme les bases nécessaires à l'ouverture de mondes de descriptions.

Nicolas DODIER.

# FORCES ET FAIBLESSES DE LA NOUVELLE ANTHROPOLOGIE DES SCIENCES

La science telle qu'elle se fait  
(sous la direction de  
Michel CALLON  
et Bruno LATOUR)

*La découverte*, 1991, 390 p.

C'est au début des années quatre-vingt qu'apparaissent en France les premiers textes d'une nouvelle école de sociologie des sciences déjà bien implantée en Angleterre et aux Etats-Unis. Dans le premier volume d'une série de publications, encore assez confidentielles, Michel Callon et Bruno Latour introduisent un ensemble de travaux sous le titre *La science telle qu'elle se fait : anthropologie de la sociologie des sciences de langue anglaise* (1). Il s'agit alors de faire découvrir aux chercheurs français les apports de recherches qui analysent directement la production des faits scientifiques au sein de disciplines réputées plus ou moins « duttonnelles », théorie ondulatoire de la lumière, génétique de Mendel, débat Pasteur-Pouchet, découverte des pulsars, controverses sur la parapsychologie, développements de la statistique, etc.

(1) Collection Pandore, Paris, 1982 (première édition). La découverte, 1991 (deuxième édition). Ce volume est le premier d'une série qui comprend une traduction de David Bloor, *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Collection Pandore n° 2, une première version de l'ouvrage de Bruno Latour, *Les Microbes : guerre et paix suivi de Irréductions*, Pandore n° 3 (publié par la suite aux éditions A.M. Métallié, 1984) et *Les scientifiques et leurs alliés*, Pandore n° 4, recueil de textes choisis. Cette série de publications a donné lieu par la suite à la création d'un groupe de recherches sur les sciences et techniques dirigé par M. Callon et B. Latour au Centre de sociologie de l'Innovation de l'Ecole des Mines.

(24) Il est certain que cette base autorise tout un spectre de variations : depuis l'optimisme confiant de Dilthey considérant qu'au terme d'une longue émancipation l'historien de son époque peut porter sur l'histoire universelle un regard enfin lucide, jusqu'au pessimisme noir de l'Ecole de Francfort diagnostiquant le resserrement de l'état de l'aliénation, en passant par la volonté d'Habermas de trouver dans une vraie communication le cadre d'une discussion raisonnée des prétentions à la validité.